



LA FRANÇAISE

La Française LUX - Sustainable Real Estate Securities - Class S EUR H Distribution-LU1586242908

Une catégorie d'actions de La Française LUX - Sustainable Real Estate Securities (le « Fonds »),
un compartiment de l'OPCVM La Française LUX (l'« OPCVM »)

Le Fonds est géré par La Française AM International,
appartenant au groupe de sociétés La Française.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations figurant dans ce document vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'un éventuel investissement.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion est d'enregistrer un revenu et une croissance du capital à long terme (rendement total) en investissant dans l'immobilier mondial sur des biens à hautes caractéristiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance).

Ce compartiment investit principalement en actions de sociétés d'investissement immobilier de type REIT ayant le statut de valeurs mobilières au sens de la loi de 2010 et des réglementations applicables et d'autres sociétés immobilières de pays de l'OCDE. Plus spécifiquement, le compartiment investit au moins 80 % de ses actifs nets en actions et titres assimilables émis par des entreprises, dont des REIT, qui tirent 50 % ou plus de leurs recettes brutes ou de leurs bénéfices nets de l'immobilier ou d'activités liées, ou dont 50 % des actifs sont de nature immobilière. Ces activités incluent par exemple la propriété, la promotion, la construction, le financement, la gestion et le marketing immobiliers, y compris pour les secteurs immobiliers de type commercial, industriel, résidentiel ou de niche. Le compartiment peut investir jusqu'à 15 % d'actifs nets dans des pays hors OCDE.

Le gestionnaire combine des analyses financières et non financières pour sélectionner parmi un panel d'environ 350 sociétés immobilières celles présentant des scores ESG supérieurs à la moyenne et offrant des perspectives de croissance et de gains élevés.

Le compartiment peut investir dans les placements suivants ou y être exposé jusqu'à hauteur du pourcentage d'actifs nets indiqué :

- actions de priorité : 10 %
- obligations émises par des acteurs du secteur immobilier : 10 %
- instruments des marchés monétaires : 10 %
- autres OPCVM/OPC : 10 %

Le compartiment peut détenir des liquidités et des instruments assimilés à des liquidités à titre accessoire. Ceux-ci peuvent inclure des OPC monétaires ou des OPC dont l'échéance pondérée globale ou la fréquence de révision des taux d'intérêt ne dépasse pas 12 mois.

Le compartiment peut investir dans des produits dérivés et des instruments cotés, non cotés, fermes ou en option, des swaps, des contrats à terme normalisés ou de gré à gré, des contrats à terme non livrables (NDF), à des fins de couverture ou de gestion efficace du portefeuille.

Le compartiment peut effectuer des opérations de mise et prise en pension provisoires.

Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues par les actionnaires tous les jours.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de cinq ans.

Les revenus générés par les actions de la catégorie S EUR H Distribution sont distribués.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Profil de risque et de rendement : le SRRI (Synthetic Risk and Reward Indicator ou indicateur de risque et de rendement synthétique) révèle le classement du Fonds en fonction de son risque et de son rendement potentiels. Plus le Fonds se situe en haut de cette échelle, plus son rendement possible est élevé, mais plus son risque de subir des pertes est important.

La catégorie de risque, de 5, reflète le risque d'investissement dans des actions de REIT et d'autres sociétés immobilières de tous les pays de l'OCDE, tous secteurs confondus.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Les données historiques utilisées pour calculer le SRRI ne constituent pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne fait l'objet d'aucune garantie et est susceptible d'évoluer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement dénué de tout risque.

Risques importants relatifs au Fonds qui ne sont pas adéquatement reflétés par l'indicateur :

Risque de contrepartie : le Fonds conclut des contrats avec des contreparties diverses. Or, si une contrepartie n'honore pas ses obligations à l'égard du Fonds (par exemple en ne versant pas le montant convenu ou en ne livrant pas les titres), ce dernier peut subir une perte.

Risque lié aux instruments dérivés : le Fonds a recours à des produits dérivés, c'est-à-dire à des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or, les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

Risque de liquidité : il y a un risque de liquidité lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Cela peut réduire le rendement du Fonds si celui-ci ne parvient pas à négocier à des moments ou à des prix avantageux.

📍 FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximaux. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – veuillez vous adresser à votre conseiller financier à ce sujet.

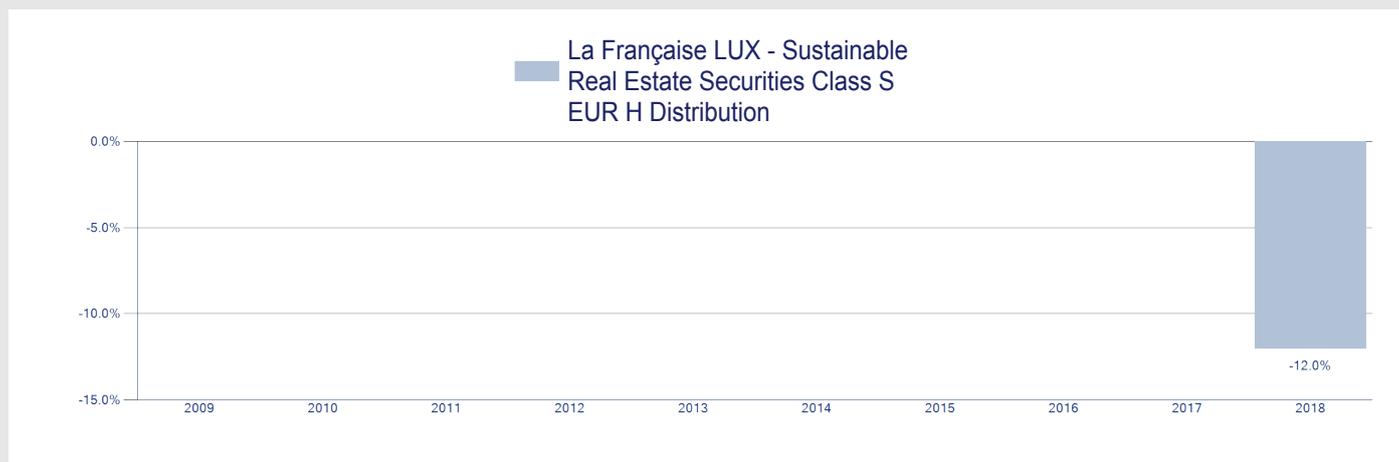
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	0,77 %

Le chiffre des frais courants présenté ici correspond à une estimation desdits frais. Le rapport annuel de l'OPCVM inclura, pour chaque exercice, les détails relatifs aux frais exactement facturés.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM, disponible au siège social de ce dernier.

📍 PERFORMANCES PASSÉES



Le Fonds a été créé en 2017.

Les performances passées de cette catégorie d'actions ont été calculées en EUR compte tenu de l'ensemble des frais et charges, à l'exception des frais d'entrée.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire :

De plus amples informations sur le Fonds ainsi que des exemplaires en anglais des rapports annuels et semestriels et du prospectus sont disponibles gratuitement, sur demande, au siège social de l'OPCVM.

D'autres informations pratiques, y compris les derniers cours des parts, sont mises à disposition du public au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com

La politique de rémunération mise à jour de La Française AM International, incluant, sans toutefois s'y limiter, une description du mode de calcul de la rémunération et des bénéfices, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des bénéfices, ainsi que la composition du comité de rémunération, est disponible sur le site <http://lfgrou.pe/xxDHv0> Une version papier est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de La Française AM International.

Le présent document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'OPCVM nommé au début du présent document d'informations clés pour l'investisseur dans son intégralité.

La législation fiscale applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de La Française AM International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte des actifs et passifs de l'OPCVM.

Vous avez le droit de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie existante du Fonds. Des informations sur les moyens d'exercer ce droit sont disponibles au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com

Vous pouvez obtenir des informations sur les catégories d'actions commercialisées dans un pays spécifique au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

La Française AM International est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont valables en date du 13/02/2019.